

Comité syndical du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six,

Le 12 mai à 20 heures,

Le Comité syndical, légalement convoqué, conformément à l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni au siège du Syndicat à Auvers-sur-Oise en séance publique sous la présidence de M. Hubert MARCHAIS (délibérations 18 et 19/2026) et de M. Pierre-Edouard EON (délibérations 20,21, 22, 23, 24,25, 26, 27, 28, 29, 30, 31/2026).

Etaient présents: Vincent BARRAILLER, Florent BEAULIEU, Jean-Pierre COURTOIS, Pascal DERCHE, Alexandre DOHY, Pierre-Edouard EON, Jérôme FRANCOIS, Nadège MAGNE, Hubert MARCHAIS, Isabelle MEZIERES, Jean-Pierre OBERTI, David TOMAS, délégués titulaires, Patrick CHADAIGNE, délégué suppléant des communes membres, formant la majorité des membres en exercice.

Gilbert POLARD, Sophie GRONDIN et Gladys LEBEAU à titre consultatif.

Absents excusés : Laëtitia FAUGIERES

Secrétaire de séance : Nadège MAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

N°18-2026 Installation du Comité syndical, approuvée à l'unanimité.

N°19-2026 Election du Président, approuvée à l'unanimité.

N°20-2026 Détermination du nombre de Vice-Présidents, approuvée à l'unanimité.

N°21-2026 Election du 1er Vice-Président, approuvée à l'unanimité.

N°22-2026 Election du 2ème Vice-président approuvé à l'unanimité.

N°23-2026 Election du 3ème Vice-Président, approuvée à l'unanimité.

N°24-2026 Election du 4ème Vice-Président, approuvée à l'unanimité.

N°25-2026 Indemnité de fonction du Président, approuvée à l'unanimité.

N°26-2026 Indemnité de fonction des Vice-Présidents, approuvée à l'unanimité.

N°27-2026 Délégations accordées au Président, approuvée à l'unanimité.

N°28-2026 Règlement intérieur du Comité syndical, approuvée à l'unanimité.

N°29-2026 Adoption du règlement budgétaire et financier, approuvée à l'unanimité.

N°30-2026 Modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, approuvée à l'unanimité.

N°31-2026 Modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public,, approuvée à l'unanimité.

Les délibérations sont consultables sur le site www.siavos.fr ou au siège du Syndicat 22bis, rue des Gords à Auvers-sur-Oise.